



## CTL du 8 juin 2017

### Déclaration des élus CGT Finances Publiques 83

Notre pays vient de connaître un rejet sans précédent des partis qui se sont succédés au pouvoir depuis des décennies.

Alors que beaucoup font comme si les Français avaient majoritairement voté pour le programme du Président MACRON, la réalité est qu'il est le président le plus mal élu depuis des lustres.

Les politiques menées depuis des années ont conduit à un rejet multiforme, ABSTENTION et vote blanc à un niveau historique, présence et progression importante de l'extrême droite au 2<sup>e</sup> tour de la présidentielle, vote de barrage au FN pour une bonne partie des électeurs sans adhésion au programme.

La CGT, à l'occasion de déclarations liminaires, vous avait mis en garde sur votre façon de mener le dialogue social, sur le fait de ne jamais écouter les agents et d'imposer des restructurations. Nous considérons qu'en bon petit soldat d'un gouvernement et d'un DGFIP qui a aggravé la détérioration du dialogue social, vous avez activement participé à ce résultat.

Le premier Ministre Édouard PHILIPPE a présenté mardi la feuille de route des premières réformes à mener. Non seulement il n'y a aucune inflexion positive, mais pire, il annonce une série de mesures qui vont aggraver la situation sociale de nombre de français.

- 120 000 fonctionnaires à supprimer dont 50 000 pour la fonction publique de l'État. Alors que sous le quinquennat Hollande, sans suppression d'emploi globale, la DGFIP a continué à subir une saignée dans ses effectifs. Alors demain...
- 60 milliards d'économie sur les budgets de l'État et des collectivités locales.
- Réforme des retraites avec mise en place d'un régime unique dit universel. C'est la remise en cause des régimes particuliers et donc celui des fonctionnaires de l'État.
- Mise en place d'un régime universel d'assurance chômage dont pourrait bénéficier les démissionnaires, les entrepreneurs mais aussi les fonctionnaires.
- Transfert de cotisations sociales maladie et chômage vers la CSG.

Et cerise sur le gâteau le président MACRON propose de dynamiter le Code du Travail par voie d'ordonnance afin d'éviter tout débat démocratique.

Au niveau local vous continuez comme avant. Le contenu de ce CTL est vide de sens au regard de ce qui nous attend et des besoins des agents, des services et des citoyens contribuables.

Pour preuve, point numéro 2 : Mise en place des SPFE - volet recouvrement.

Vous refusez de repousser l'ouverture des SPFE malgré les difficultés en cours que nous avons longuement évoquées au sein des CTL et CHSCT précédents.

La CGT Finances Publiques est plus que jamais CONTRE ces projets. Comme les agents, elle revendique la création de 2 SDE

Point numéro 3 : Réorganisation des services chargés des missions domaniales.

Encore une nouvelle réorganisation, la mission s'éloigne, se concentre au niveau régional, est-ce pour mieux l'externaliser ?

La CGT Finances Publiques 83 est CONTRE cette réorganisation.

Point numéro 4 : Programme Annuel de Prévention. Il faudrait se satisfaire des 132 mesures alors que 1267 risques ont été recensés ! CHSCT s'est d'ailleurs prononcé CONTRE ce Programme Annuel de Prévention.

Point numéro 5 : Tableau de veille sociale. Nous vous avons fait une demande de complément d'information sur le TBVS le 1<sup>er</sup> juin. M. MEYRIEU dans les minutes qui ont suivies nous a contacté par téléphone et nous a assuré de la réponse rapide à notre demande.

Force est de constater que nous n'avons pas la même conception de la rapidité puisque nous n'avons eu aucune réponse à ce jour. C'est devenu pour vous un mode de fonctionnement, ce ne sera jamais le nôtre. Il est vrai qu'avec les seules données que vous avez communiquées par le biais du TBVS, permet de faire une analyse totalement différente de la vôtre :

- les écrêtements d'heures 2016 représentent 12,9 emplois temps plein.

- les jours de congés et ARTT déposés sur le CET représentent 27,56 ETP.

Soit 40 ETP en emplois dissimulés puisque tout ce qui est perdu et déposé sur le CET est travaillé sur l'année de référence quelle belle économie réalisée sur le dos des agents de notre direction.

Avec un chiffre pareil on comprend aisément que vous n'avez pas tenu à nous délivrer des données qui aurait fait augmenter ce nombre déjà faramineux.

Point numéro 6 : Le rapport d'activité 2016.

Beaucoup de chiffres qui démontrent le travail acharné des agents de la DDFIP du Var pour assurer leurs missions alors que vous dégradez chaque jour leurs conditions de travail.

Nous constatons aussi l'absence totale de rubrique consacrée au dialogue social et aux mouvements sociaux. Nous vous rappelons donc ici que les agents de votre département étaient dans l'action au mois de juin 2016 et qu'il suffirait de pas grand-chose pour que s'exprime à nouveau leur mécontentement.

Point numéro 7 : l'expérimentation relative à l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Ou comment ne plus faire venir le contribuable dans nos services. Les chiffres sont là : 40 % des rendez-vous ont été annulés ! Ce succès vous permet d'étendre cette expérimentation aux autres SIP du département. Le problème est qu'aucun autre SIP ne ressemble de près ou de l'on à la configuration du SIP de St Tropez. L'expérimentation risque de tourner court.

Point numéro 8 : l'expérimentation relative à la gestion des hébergés.

Les chefs de services présents au GT sur le sujet avaient émis de fortes réserves à cette expérimentation notamment sur le problème crucial de leur responsabilité.

La CGT estime que l'expérimentation menée sur un nombre très réduit de dossier avec la mise à disposition des moyens nécessaire ne peut être généralisée.

Pour finir, le constat est toujours le même, vous ne répondez pas à nos demandes. Nous avons tout au plus un message d'attente qui se voudrait rassurant.

Sauf qu'aujourd'hui des auxiliaires travaillent dans nos services sous des habilitations d'agents, que des formateurs utilisent des titres de propriétés d'agents du département, que des agents empruntent des couloirs classés AC2 dont vous refusez d'interdire l'accès et que nous attendons toujours une certaine évolution du nouveau règlement intérieur de ce CTL (PV du 29/03/17, propos de M. Pareja). La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

La CGT exige l'annulation de la modification des règles de fonctionnement des CTL et des CAPL ainsi que celle des règles d'affectation des agents contre leur gré.

La CGT ne siègera pas aujourd'hui, nous allons rejoindre la manifestation qui se tiendra à midi sur la place Besagne, manifestation pour le progrès social et en opposition au programme MACRON.